

TRADUCTION.

« Sous le règne du sultan Aboû 'Inân, un des princes des Benoû Merîn, il arriva au Maghreb, ou Afrique occidentale, un docteur de Tanger, appelé Ibn Bathoûthah, lequel avait voyagé dans l'Orient durant les vingt années qui venaient de s'écouler. Il avait parcouru les contrées de l'Irak, ou de la Perse, le Yaman, l'Inde, et il était entré à Dihly, capitale du dernier pays. Le souverain de l'Inde alors vivant, le sultan Mohammed Châh, le reçut avec beaucoup de distinction, et l'employa en qualité de juge du rite de Mâlic dans son empire. Ensuite, le voyageur revint en Occident et fut admis en présence du souverain Aboû 'Inân. Il se mit à raconter les circonstances de ses voyages, les merveilles qu'il avait vues dans les différentes régions de la terre, et il parlait surtout du gouvernement de l'empereur de Dihly. A ce sujet, il avançait des faits qui semblaient bien étranges à ceux qui les entendaient. Il disait, entre autres choses, ce qui suit : « 1° que le roi de l'Inde, lorsqu'il entreprenait un « voyage, comptait les habitants de sa capitale, hommes, femmes et en- « fants, et leur faisait distribuer à tous des vivres pour six mois, à titre « de présent de sa part; et 2° qu'au moment de son retour, il faisait son « entrée dans la ville en un jour solennel ou de cérémonie; que le peuple « se rendait en masse à sa rencontre dans la plaine qui avoisine la cité, et « qu'il entourait le monarque; que, devant celui-ci, et parmi cette foule, « on dressait sur des chameaux des balistes, au moyen desquelles on lan- « çait sur les sujets des sacs de pièces d'argent et d'or, et que cela durait « jusqu'à ce que l'empereur fût entré dans son palais. » Les individus qui écoutaient à la cour de telles anecdotes, et d'autres analogues, se disaient tout bas à l'oreille que c'étaient des mensonges, et que celui qui les racontait était un imposteur.

« Dans ce temps-là, je rencontrai un jour le vizir du sultan, le personnage nommé Fâris, fils de Ouedrâr, et dont la célébrité est immense. Je causai avec lui sur ces mêmes matières, et lui fis part des soupçons que m'inspiraient les récits d'Ibn Bathoûthah, attendu que généralement on les traitait d'impostures. Le vizir Fâris me répondit : « Garde-toi bien de « nier de pareilles choses concernant d'autres pays, par la raison que tu « ne les a pas vues; car tu serais alors sur la même ligne que le fils du vizir, « qui grandit et fut élevé dans la prison. »

« Ce discours faisait allusion au cas d'un vizir qui fut incarcéré par son souverain, et qui resta dans le cachot un grand nombre d'années, pendant lesquelles son fils s'y développa et y fut éduqué. Quand l'enfant atteignit l'âge de l'adolescence et de la raison, il se mit à faire des demandes sur les chairs d'animaux dont il se nourrissait; et lorsque son père lui disait : « Ceci est de la viande de moutons », il répliquait : « Qu'est-ce que « les moutons? » Son père alors les lui décrivait au moyen de leurs signes